

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

**Séance 08 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 08 avril à 18 heures,  
Le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni Salle Mandela – 21 Rue du Stade à Grand-Charmont (25200), sous la présidence de M. Jean-Paul MUNNIER, Président.

Nombre de membres en exercice : 11

Date de convocation : 02/04/2024

Nombre de présents : 6

Nombre de votants : 10

Présents : Mmes LAKHDER Nadia – MARKOVIC Biljana

Mrs CHARITE Pierre – CUGNEZ Jean-Pierre –LEBEAU François – MUNNIER Jean-Paul

Excusés : Mme CHENUS-MARTHEY Martine (pouvoir à Jean-Pierre CUGNEZ)

Mme LAZAAL Zahia (pouvoir à François LEBEAU)

M. DEGERT Roger (pouvoir à Pierre CHARITE)

M. WAECKEL Georges (pouvoir à Nadia LAKHDER)

Absent : M. BOUDJEKADA Ismaël

Secrétaire de séance : Mme Myriam LAYAFI

**Objet : Programmation Programme Réussite Educative P.R.E 2024**

La programmation 2024 du Programme de Réussite Educative de GRAND-CHARMONT est un dispositif qui vise à proposer des solutions aux publics en rupture scolaire via des actions de coordination facilitant les relations établissements/familles, des actions de prévention, de médiation et de remédiation. Il se concentrera sur quatre domaines : la prévention et la lutte contre le décrochage scolaire, la santé, le soutien à la parentalité et la prise en charge des élèves temporairement exclus. Les dépenses et recettes afférentes à cette programmation seront inscrites au budget primitif 2024 du CCAS.

Les administrateurs après en avoir délibéré, décident à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : de valider la programmation P.R.E. 2024 suivant le tableau joint en annexe (1).

Article 2 : d'autoriser le Président ou le Vice-Président à signer tous les documents nécessaires à sa réalisation.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président à solliciter la subvention P.R.E et à signer la convention s'y rapportant.

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Sous-Prefecture Le registre dûment signé, Pour extrait conforme,

17 AVR. 2024

Le Président du CCAS  
Jean-Paul MUNNIER

MONTBELIARD



Acte rendu exécutoire après :  
Envoi au Représentant de l'Etat le :  
Publication ou notification du :

**PROGRAMMES DE REUSSITE EDUCATIVE GRAND-CHARMONT**

FINANCEMENT 50% CCAS - 50 % ANCT

FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF		Coûts estimés		
		Coût global	Coût total répartition	
			ANCT 50%	CCAS Grand-Charmont 50%
Pilote et gestion du dispositif mutualisé	Pilotage, management	1 000 €	500 €	500 €
	Gestion budgétaire et comptable	1 000 €	500 €	500 €
	Gestion administrative CA CCAS et secrétariat	500 €	250 €	250 €
	<b>SOUS TOTAL</b>	<b>2 500 €</b>	<b>1 250 €</b>	<b>1 250 €</b>
Equipe de réussite éducative	Coordinatrice PRE	34 750 €	17 375 €	17 375 €
	Référent de parcours	37 100 €	18 550 €	18 550 €
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>71 850 €</b>	<b>35 925 €</b>	<b>35 925 €</b>	
Analyse de la pratique	Soutien équipe de réussite éducative et intervenants	2 300 €	1 150 €	1 150 €
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>2 300 €</b>	<b>1 150 €</b>	<b>1 150 €</b>	
Frais de fonctionnement généraux	Fournitures administratives	200 €	100 €	100 €
	Logiciel PRE	900 €	450 €	450 €
	Charges de fonctionnement (téléphonie, informatique, frais divers)	800 €	400 €	400 €
	Documentation, communication	300 €	150 €	150 €
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>2 200 €</b>	<b>1 100 €</b>	<b>1 100 €</b>	
<b>SOUS TOTAL FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF</b>	<b>78 850 €</b>	<b>39 425 €</b>	<b>39 425 €</b>	
<b>SOIT REPARTITION EN POURCENTAGE SUIVANTE</b>	<b>100%</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>	

FINANCEMENT 30% CCAS - 70 % ANCT

PARCOURS DE REUSSITE EDUCATIVE INDIVIDUALISES		Coûts estimés		
		Coût global	Coût total répartition	
			ANCT 70%	CCAS Grand-Charmont 30%
Prévention et gestion des risque en matière de santé physique et mentale	Orientation vers les partenaires santé ( CMPP, Maison de l'adolescent...)	Partenariats professionnels de santé		
	Accès au soins	Partenariat ARS et autres spécialistes en cours de développement		
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	
Lutter contre le décrochage scolaire	Accompagnement individualisé	12 360 €	8 652.00 €	3 708 €
	Cactus (aide à l'orthographe)	220 €	154.00 €	66 €
	Alternative à l'exclusion au collège	Partenariat collège de Sochaux sur mesures de responsabilisation		
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>12 580 €</b>	<b>8 806 €</b>	<b>3 774 €</b>	
Prise en charge des élèves temporairement exclus	Accompagnement Educateurs de prévention	Partenariat ADDSEA		
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	
Accompagnement estime de soi	Point écoute familles	8 000 €	5 600 €	2 400 €
	Orthopédagogue	2 500 €	1 750 €	750 €
	Sophrologue	4 500 €	3 150 €	1 350 €
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>15 000 €</b>	<b>10 500 €</b>	<b>4 500 €</b>	
Accès à la culture	Sorties culturelles	350 €	245 €	105 €
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>350 €</b>	<b>245 €</b>	<b>105 €</b>	
Aides financières	Soutien ponctuel dans le cadre de la réussite éducative après mobilisation du Droit Commun	500 €	350 €	150 €
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>500 €</b>	<b>350 €</b>	<b>150 €</b>	
<b>SOUS TOTAL PARCOURS DE REUSSITE EDUCATIVE INDIVIDUALISES</b>	<b>28 430 €</b>	<b>19 901 €</b>	<b>8 529 €</b>	
<b>SOIT REPARTITION EN POURCENTAGE SUIVANTE</b>	<b>100%</b>	<b>70%</b>	<b>30%</b>	

<b>TOTAL PROGRAMMATION PRE 2024</b>	<b>107 280 €</b>	<b>59 326 €</b>	<b>47 954 €</b>
<b>SOIT REPARTITION EN POURCENTAGE SUIVANTE</b>	<b>100%</b>	<b>55%</b>	<b>45%</b>